

Ecole publique de Coat Pin
11, rue de Coat Pin
29 340 Riec-Sur-Bélon
Ec.0291599F@ac-rennes.fr
02-98-06-92-02

Procès verbal du Conseil d'Ecole du Mardi 8 novembre 2016

Présents:

Enseignants

M URVOY	CE1 CM1 CM2 et Directeur
Mme MONTFORT	CP CE2
Mme GENTILE	CP CE2 (complément de service de Mme MONTFORT)
Mme LHYVER	TPS PS MS GS

Parents d'élèves élus

- M. GOUDE Michel
- Mme THAERON RENARD Stéphanie
- Mme LE MAO Sandrine
- M. LE CARRE Fabrice (parent suppléant)
- Mme LESONNEUR Stéphanie (parent suppléant)

Représentante de la mairie

Mme FORMOSA Adjoint aux affaires scolaires

Délégués départementaux de l'éducation nationale

M Claude Chaluleau

Excusés :

M DECEMME Inspectrice de l'Education Nationale
M MIOSSEC Maire
Mme LE COZ conseillère municipale
Mme ROMANINI Patricia (parent suppléant)
M Lucien Le Meut

Le Conseil d'Ecole s'ouvre sur un tour de table des participants.

Comme l'an passé M Urvoy demande aux parents élus leurs coordonnées afin de créer un trombinoscope diffusé sur le site de l'école afin de permettre aux familles de mieux identifier leurs représentants.

M Urvoy accueille les nouveaux parents élus et rappelle les missions et le fonctionnement du conseil d'école.

1- Approbation du procès-verbal du dernier conseil d'école.

M Urvoy s'assure que les participants ont bien reçu le Procès-verbal du conseil d'école du mois de juin. Il indique que le document est disponible sur le site internet de l'école.

2- Lecture et vote du règlement intérieur

Le règlement de l'école est lu. Le règlement est approuvé à l'unanimité.

3- Les effectifs et la répartition à la rentrée 2016

L'équipe enseignante :

M Urvoy assure la direction de l'école et a en charge la classe des CE1-CM1-CM2. Il est complété par M Vincent Ribalet 10 jeudis dans l'année.

Mme Catherine Montfort prend en charge les élèves de CP CE2. Elle est complétée par Mme Emilie Gentile les mercredis et vendredis.

Mme Nathalie Lhyver s'occupe des TPS PS MS GS. Elle travaille à temps complet cette année.

Aide administrative et auxiliaires de vie scolaire :

L'équipe enseignante regrette la fin du contrat de Mme LE CUFF auparavant EVS à l'école. Son absence alourdit de manière conséquente la charge administrative de l'école.

Mme Jocelyne Caudin (AVS) accompagne un élève de CM2 12 heures et une élève de maternelle.

Le 1er octobre Mme Marzin (AVS) a repris la suite du contrat de Mme Carnot auprès d'un élève de la classe de Mme Montfort.

Le personnel municipal :

Dominique Gilles est l'ATSEM de la classe maternelle.

Emilie Simon ATSEM le matin dans la classe maternelle et intervient ponctuellement en élémentaire.

Isabelle Dufour et Damien Jégou s'occupent de la garderie.

Annie Guillou s'occupe de la cantine ainsi que de l'entretien des locaux en élémentaire.

Céline Allain rejoint l'équipe pour les TAP.

Tout le personnel communal prend en charge les élèves durant les activités périscolaires qui ont lieu de 15h45 à 16h30. Isabelle Dufour est la responsable des TAP sur l'école de Coat Pin.

Effectifs :

	TPS	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	TOTAL
2016	6	6	8	11	10	9	12	9	12	83
2017	(rentrée janvier)									

Les enseignants regrettent que la demande d'ouverture de classe n'ait pas été soutenue par l'Inspection Académique. Les effectifs sont importants et cela impacte forcément les temps d'apprentissage des élèves malgré l'énergie mise en place par l'équipe pédagogique pour assurer la mission confiée avec les conditions actuelles.

M Urvoy indique aussi être étonné que Mme La Directrice Académique ne réponde pas aux écoles pour expliquer sa décision de ne pas attribuer de moyens supplémentaires à l'école.

Les classes :

Enseignants	Classe	effectifs
Mme Lhyver	TPS PS MS GS	25 (+ 6 TPS en janvier)
Mmes Montfort et Gentile	CP CE2	22
M Urvoy et M Ribalet	CE1 CM1 CM2	30
Total		83 élèves (dont 77 présents)

Pour permettre d'alléger les effectifs les enseignants ont organisé des échanges de services. M Urvoy présente l'emploi du temps des décloisonnements de la semaine.

L'équipe enseignante remercie la mairie qui a permis de conserver le ½ poste d'ATSEM supplémentaire dans la classe maternelle.

4- Les projets des classes.

	TPS PS MS	GS	CP CE2	CE1	CM1 CM2
<u>Projet cin'école</u> Le projet n'est pas reconduit cette année afin de permettre de financer d'autres projets. Cependant les élèves de CP-CE-CM vont bénéficier d'une séance de cinéma le 25/11 dans le cadre du festival « Les passeurs de lumière » à Bannalec sous chapiteau.				X	
<u>Echange entre la classe de Maternelle et la classe de TPS PS de l'école maternelle F Bosser de Riec.</u> Le projet est axé sur la correspondance (échanges de lettres et 3 visites en cours d'année)	X				
Visite du musée de Pont-Aven et participation aux ateliers : Maternelle : découverte sensorielle Cycle 2 : le monotype CM : le monotype			X		
<u>Cycle natation</u> Les séances auront lieu le vendredi après-midi à partir du mois de mars. Les élèves de maternelles et cycle 2 participent à l'activité. Les élèves de maternelle bénéficient des séances dans la mesure où l'organisation de l'école ne permet pas de faire autrement. <i>Les entrées sont financées par Qlé Com et le transport est pris en charge par la mairie.</i>			X Cycle de 10 séances		
<u>Parcours lecture DMTL</u> <i>une série de livres est offerte par Qlé Com</i>			X		
<u>Travail avec Natur'au fil</u> avec Qlé Com	X	X	X	X	
Activité de <u>création du tri</u> dans le cadre du travail autour du développement durable avec Qlé Com (intervention le lundi 5 décembre)					X

Intervention de l'association Mervent en <u>Brefon</u> par Françoise Martin le mardi en fin d'après-midi pour la classe maternelle. <i>(financée par la mairie)</i>	x			
Intervention de Carole Houget <u>l'intervenante musique</u> Dumiste de Qlé Com au deuxième semestre le jeudi AM.	x + CP			
<u>Le projet cirque</u> avec l'association Balles A Fond. Financement par la coopérative scolaire grâce aux soutiens des subventions mairie/ AL / APE. Le coût du projet est de 6000 €. Les parents indiquent apprécier que le projet soit commun à toute l'école. Une représentation aura lieu le vendredi 16 juin pour les familles.		x		
Participation aux rencontres chorale à Moëlan sur Mer au mois de mai.		x	X	x
Inscription aux APPN. (Activités Physiques de Pleine Nature organisation par l'équipe de circonscription)		x		
Bibliothèque de l'école avec l'aide de Christine Obin (bénévole) le vendredi.		x		

Divers :

- La fête des écoles aura lieu le samedi 10 juin 2017.
- La mairie a obtenu une convention avec le Comité d'Entreprise de la SNCF afin que les élèves puissent bénéficier du terrain jouxtant l'école sur le temps des TAP. M Urvoy demande les coordonnées du responsable SNCF afin de faire une demande pour le temps scolaire.

5- Exercices de sécurité au sein de l'école

Suite à la circulaire de juillet 2016 rédigée par le ministère de l'éducation nationale et le ministère de l'intérieur, les écoles ont organisé un exercice PPMS de confinement ayant pour objet le volet « Intrusion-Attentat ».

L'exercice a fait l'objet d'une communication aux familles lors des réunions de rentrée, d'un article sur le site de l'école et d'un courrier dans les cahiers de liaison. Les enseignants ont travaillé avec les élèves le fait de réagir à un signal donné, se rendre dans l'endroit de confinement et d'y rester silencieux jusqu'à la levée de l'alerte. L'exercice s'est bien déroulé.

M Urvoy fait part des ajustements nécessaires du dispositif en l'état et indique qu'il a fait un courrier à la municipalité pour que les services concernés mettent en place les outils pour la bonne réalisation de l'exercice.

L'équipe enseignante pose la question des exercices de sécurité sur les temps péri-scolaires.

Les 2 prochains exercices de sécurité auront pour objet un exercice d'évacuation d'incendie.

6- Les travaux effectués et à venir

M Urvoy fait le point sur les différents travaux effectués.

- Installation du VPI dans la classe de Mme Montfort.
- Assainissement dans les sanitaires en élémentaire.
- Mise en place des boutons poussoirs dans les sanitaires en élémentaire.
- Les peintures de la classe de Mme Montfort ont été refaites durant les congés d'octobre.

La peinture du restaurant scolaire va être réalisée, les travaux de peinture en élémentaire auront lieu ensuite.

M Urvoy pose la question de l'isolation thermique du bâtiment ainsi que de la rénovation des sanitaires. Mme Formosa indique qu'elle a réitéré la demande de VMC pour les toilettes.

M Urvoy a fait part d'une demande d'installation de visiophone/interphone permettant d'ouvrir le portail à distance car les ouvertures durant le temps de classe sont complexes à gérer. Mme Formosa indique que cela dépendra du coût du système.

Locaux

M Urvoy réitère la demande au nom de l'équipe enseignante et des parents élus d'engager une réelle réflexion sur les locaux maternelle. En effet, ils ne sont plus adaptés aux effectifs de l'école.

M Formosa indique comprendre la requête mais indique aussi qu'il est compliqué pour la mairie d'investir car la problématique de sureffectif à 3 classes est nouvelle.

Actuellement, dans la classe de maternelle les porte-manteaux sont dans la salle d'activité des GS ce qui est gênant au moment de l'accueil et du départ des élèves. La salle de sieste fait office de salle de motricité mais ne permet pas d'accueillir tous les élèves (42 m²).

Mme Formosa indique qu'une des solutions peut-être l'extension d'un préau couvert. Les parents indiquent que cela ne correspond peut-être pas aux besoins actuels de l'école.

M Urvoy prend note de la réponse de la mairie et contactera M Talgorn, adjoint aux travaux, afin d'organiser une réunion avec les enseignants et les responsables périscolaires pour identifier les besoins de tous. Le cahier des charges défini permettra à la mairie d'évaluer ses possibilités sur le projet.

8- Les APC

Les Activités Pédagogiques Complémentaires ont lieu le lundi et le mardi soir de 15h45 à 16h45.

Les enseignants proposent aux familles la participation des élèves. Les familles ont le choix d'accepter ou non ces ateliers.

9- Demandes d'investissements

Les enseignants présentent les besoins d'investissements de l'école.

- Matériel bibliothèque
- Renouvellement mobilier
- Acquisition de vélo

Le total de la demande est aux alentours des 6000€ (attente de devis encore en cours). Ce qui représente un investissement de 75€ par élève.

Mme Formosa indique que traditionnellement l'acquisition des vélos se fait sur les dotations municipales. M Urvoy indique qu'il s'agit d'investissement et qu'avec le projet cirque cette année les dotations sont utilisées. Par ailleurs, l'équipe souligne qu'elle ne formule pas de demande de renouvellement informatique pour 2017.

10 – Questions diverses

Aucune question diverse n'est parvenue.

M Thaéron Renard fait part à la mairie d'un système de feu tricolore pour le bruit dans la cantine.

Les participants se séparent à 19h15.

Le président
M Urvoy

Les secrétaires
Mme Montfort / Mme Lhyver